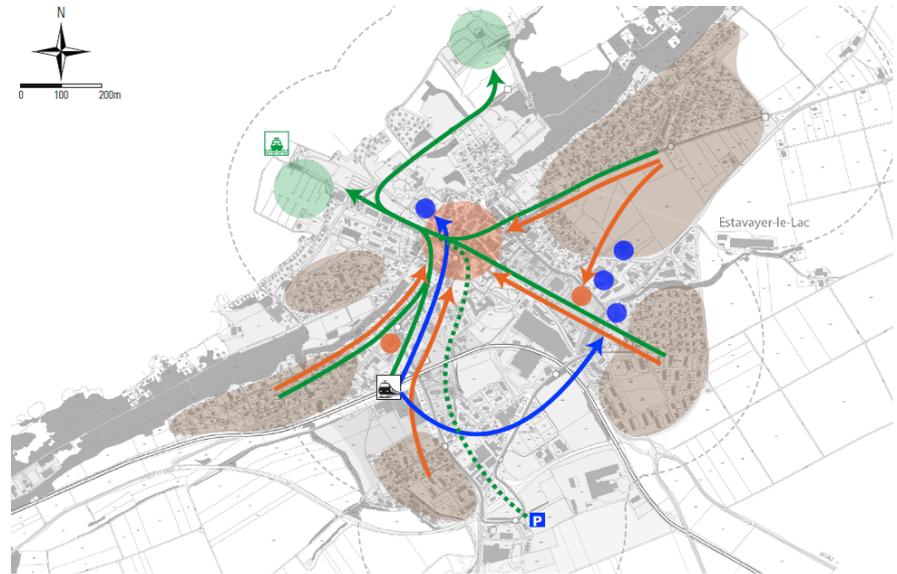


Une desserte en transports publics pour une petite ville en forte croissance



Analyse des motifs de déplacements depuis les principaux quartiers d'habitation

La commune d'Estavayer-le-Lac (FR) compte 6'500 habitants mais planifie le développement d'un quartier de 3'000 habitants dans le cadre du PAD La Prillaz. Ce secteur situé au nord-est de la commune est actuellement non bâti et pour qu'il puisse l'être, le Plan directeur cantonal exige la mise en place d'une desserte en transports publics. Cette exigence a été le point de départ d'une réflexion globale pour une desserte de l'ensemble de la commune.

Une première phase a consisté à comparer les possibilités, les avantages-inconvénients, les potentiels de clientèle et les coûts d'une desserte classique par bus et d'une desserte innovante avec un système modulaire (Cristal) combinant parcours fixes accompagnés et modules en libre service.

Les propositions doivent tenir compte de plusieurs contraintes spécifiques :

- ▶ un territoire urbanisé relativement peu étendu, où une grande partie des trajets quotidiens peuvent aussi être effectués à pied,
- ▶ une structure radiale des déplacements, avec des zones d'habitation principalement périphériques et une concentration des activités et équipements dans la partie plus centrale,
- ▶ des correspondances à assurer à la gare avec des trains dont l'horaire de passage est très diffus,
- ▶ un hôpital régional à connecter depuis la gare,
- ▶ des activités de loisirs en bord de lac (port, plages, campings) générant une affluence très variable mais dont les pics élevés en saison estivale génèrent des difficultés d'accès et de stationnement à résorber,
- ▶ un bourg médiéval largement piéton et à préserver.

La deuxième phase a permis à la commune de se déterminer sur une solution de desserte préférentielle, permettant une première étape financièrement supportable et des développements ultérieurs intéressants.